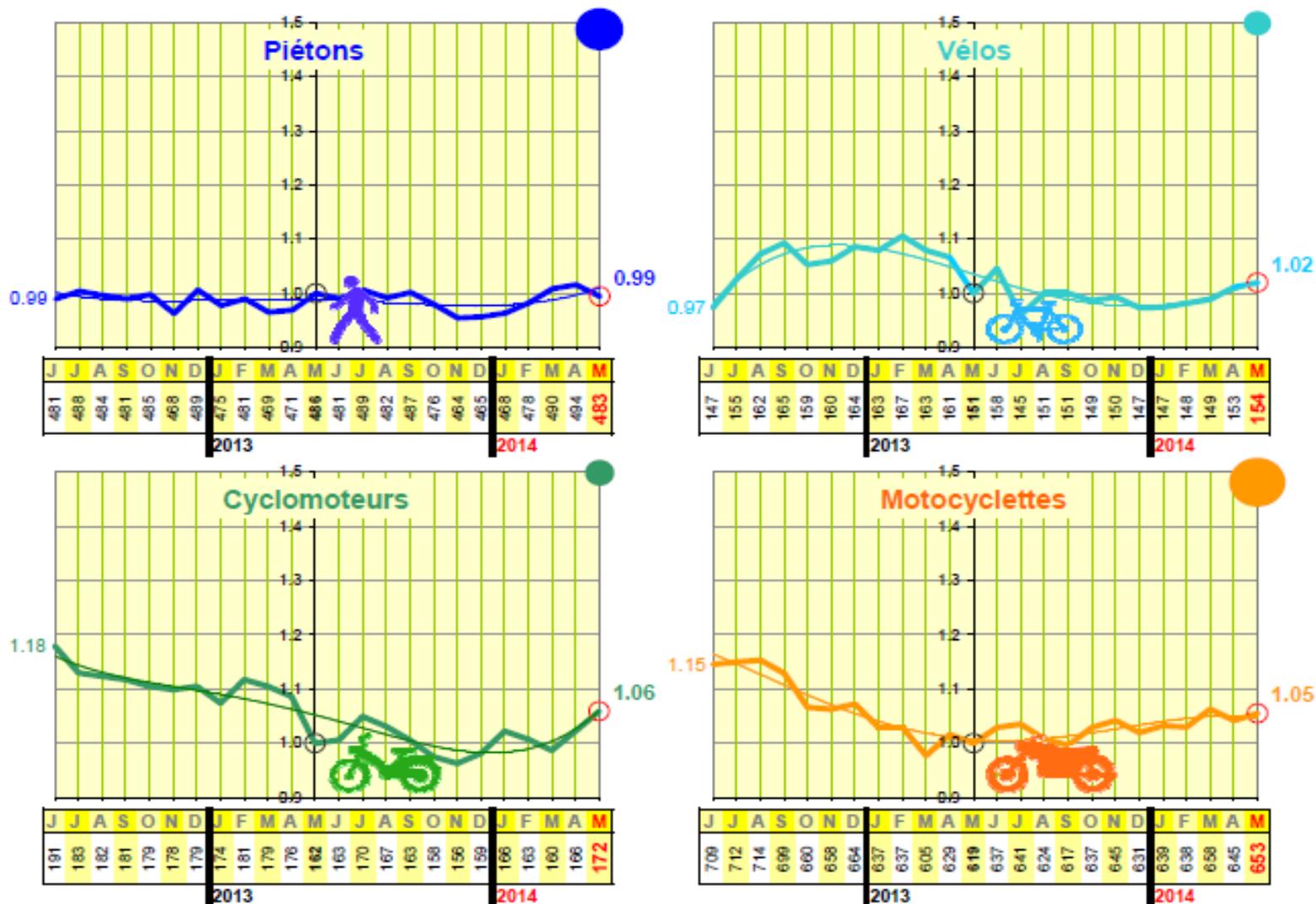


Observatoire national interministériel de la sécurité routière

Sur les cinq premiers mois de l'année 2014, les deux-roues motorisés représentent à eux seuls un tiers de l'augmentation de la mortalité routière, **les cyclistes et les piétons un quart**

Evolution de la mortalité par catégorie d'utilisateurs (les plus vulnérables sur la chaussée)



Les graphiques sont établis en valeur indicelle, avec le même indice 1 il y a un an (en mai 2013) et la même échelle des Y pour tous. Ainsi la valeur d'indice 1 représente 483 tués annuels chez les piétons, et **154 chez les cyclistes**